

vantes sur l'activité de cet organisme :

La Commission poursuit son action en faveur des revendications particulières au Personnel Féminin, action qui se trouve saluée par l'importance des questions générales à l'ordre du jour, qui, d'ailleurs intéressent le Personnel Féminin au même titre que le Personnel Masculin.

Une enquête faite en vue de la réunion plénière de la Commission, qui cette année, a eu lieu le 8 octobre, a montré que, le Réseau de l'Etat mis à part, l'avancement des dames était presque nul depuis plusieurs années sur l'ensemble des Réseaux. La situation générale est peu propice à de telles revendications, mais c'est d'autant plus sur lequel nous demanderons à la Fédération d'agir dès que cela deviendra possible. Nombreuses sont les dames qui occupent un emploi supérieur à leur grade ou à qui l'on confie des travaux correspondant à une échelle supérieure à la leur; il ne serait que justice qu'en les nomme à cette échelle.

La Commission Féminine a consacré le bénéfice qu'elle a retiré de la kermesse, très réussie malgré le mauvais temps,

qu'elle a donnée le 8 octobre dernier, à la création d'une Caisse de Secours Féminine destinée à secourir les détresses exceptionnelles qui ne sont pas couvertes par les Caisses de Secours Mutualisées. Bien entendu, l'avoir de la Caisse est encore très réduit, et il ne faut y avoir recours que dans des cas vraiment exceptionnels.

Si, en raison des circonstances, l'action de la Commission Féminine ne peut donner beaucoup de résultats positifs, elle s'efforce de créer une liaison, un esprit de cohésion entre les dames faisant partie de nos différents Syndicats; le succès qu'obtient tous les ans sa Réunion Plénière est une preuve que son effort commence à être compris; elle continuera à travailler dans ce sens et désire que les dames sachent bien qu'elles sont à la disposition de toutes pour les aider et les soutenir dans toute la mesure de ses moyens.

Le Rapport Moral, mis aux voix, est ensuite adopté à l'unanimité.

Séance levée à 12 h. 10.

Le Secrétaire de séance : RUNTZ.

SEANCE DU SAMEDI APRES-MIDI

Le Bureau est formé de LA-BCNNE, (P.-O.) comme président, assisté de SIOUGOS, (Bordeaux-Midi) et GUYON (Ceintures).

Nos amis NIVARD et TIMMERMAN, MENELET, représentant la C. F. T. C., OUDIN, MONTALS, BURTE et DARNET, sont au Bureau. LUCQUIAUD (P.-O.), secrétaire de séance.

LES NOUVELLES CONDITIONS DE TRAVAIL

BURTE commente le Rapport de la Commission et donne lecture du vué présent.

Après discussion, il est adopté à l'unanimité. Le voici :

Considérant que la Loi du progrès impose l'acceptation de tout ce qui peut économiser le temps et l'effort, en respectant la dignité humaine, les Cheminots de France se déclarent prêts à collaborer à toute réforme dont la généralité pourrait profiter, mais exigeant les garanties suivantes :

Aucun droit acquis ne sera lésé.

La machine servira l'ouvrier, mais l'ouvrier ne sera pas son esclave.

L'économie profitera autant au travail qu'aux autres facteurs de la production.

Dans tous ces de changements nécessaires, d'emploi ou de résidence, il sera tenu compte des possibilités de l'agent, de ses besoins et de ceux de sa famille en premier lieu. On pourra, sans rétrogradation, abandonner l'emploi pour conserver la résidence, ou abandonner la résidence pour conserver l'emploi.

La sécurité pouvant être compromise, toute compression ou nouvelle méthode devra comporter au préalable une étude par une Commission paritaire où tous les Syndicats seront représentés.

La rémunération du travail doit tendre à une stabilité continue. La Prime, s'il en existe, ne saurait être qu'un complément né lissant en rien le salaire vital et familial.

Quelle que soit la nouvelle forme d'exploitation ferroviaire, le Personnel conservera du moins son Statut, ses Congés, ses droits à Retraites, ses Facultés de circulation, une réglementation de la durée du travail ne comportant aucune régulation à la Loi de 8 heures, en attendant de meilleurs aménagements du temps de travail en rapport avec les circonstances actuelles; les employés sortant du régiment seront repris sans condition et de suite.

Pour obtenir cela, il n'est qu'un moyen, la rentrée en masse dans les Organisations Syndicales et l'adoption de l'institution de Commissions Paritaires où elles soient toutes représentées suivant le loyal système de Représentation Proportionnelle.

L'APPLICATION DES 40 HEURES DANS LES CHEMINS DE FER

PAILLIEUX développe les conclusions de la Commission sur cette question et dit notamment que la pression des événements en fait admettre la possibilité et que cette question a été étudiée dans un sens

qui son emploi était interdit, BONNAVEAU déclare, au contraire, qu'il est autorisé non seulement en France, mais à l'étranger; puis le vœu suivant est adopté à l'unanimité.

Le Congrès :

Après avoir étudié les méthodes modernes d'application de la Peinture au Pistolet :

Constate que la santé des ouvriers se trouve compromise, par la nocivité des brouillards de peinture, que par les conditions dans lesquelles s'effectue ce travail,

Proteste contre l'absence sur certains Réseaux, de moyens de protection;

En conséquence, demande que la peinture au pistolet soit effectuée seulement dans des locaux spécialement aménagés à cet effet;

Reclame, en attendant ces réalisations, des moyens de protection individuels, propres à protéger dès maintenant les ouvriers pistoletiers;

Donne mandat à la Fédération de présenter, dès maintenant, aux pouvoirs publics le projet élaboré à ce sujet.

QUESTIONS DIVERSES

MONTALS demande que les Réseaux désignent chacun, pour la rédaction du vœu de clôture du Congrès, un membre ayant participé aux travaux des Commissions de la veille.

Après cette désignation, MONTALS propose l'admission au sein de la Fédération des nouveaux Syndicats constitués dans l'année.

Le Congrès adopte ensuite la liste des Conseillers Fédéraux désignés par les Réseaux.

SCHMITT (A.-L.) parle du prochain Congrès de Strasbourg du Réseau A.-L. et invite le Bureau Fédéral à s'y faire représenter.

BURTE rappelle le voyage en commun organisé à Saverne, le 18 juillet.

RÉUNION DU CONSEIL FÉDÉRAL

La séance est ouverte à 17 h. 30, sous la présidence de THOMAS de l'Est. On procède à l'appel des Conseillers fédéraux désignés par les Réseaux et dont la nomination a été ratifiée par le Congrès.

DOUAUD (P.-O.) demande que la crise de l'emploi, qui affecte, depuis plusieurs années, les travailleurs du monde entier, se rapproche avec intensité et ne peut que s'accentuer du fait du progrès et du développement du machinisme;

Qu'une réduction des heures de travail aurait pour conséquence de abandonner l'emploi pour conserver la résidence, ou abandonner la résidence pour conserver l'emploi;

Qu'il y a actuellement, dans le monde, tant au point de vue industriel qu'agricole, une surproduction incontrôlable;

Que le progrès technique et l'accélération du rythme du travail doit avoir pour corollaire une diminution de la peine des hommes et une réduction de la durée du travail;

Qu'avec une certaine adaptation, la Semaine de Quarante heures peut être appliquée dans les Cheminots de Fer ainsi que le reconnaissent les Réseaux eux-mêmes;

Et rappelant à ce sujet les résolutions du Congrès Fédéral de 1932; Se déclare partisan de la Semaine de Quarante heures, sans qu'il soit porté atteinte aux conditions de rémunération et aux Congés;

Réclame, en outre, la suppression radicale des trains de marchandises le Dimanche;

Donne mandat à la Fédération de poursuivre énergiquement la réalisation de ces revendications.

LA PEINTURE AU PISTOLET

MOLIERE (Est) lit le vœu de la Commission sur cette question. Certains délégués ayant affirmé que

CECHEVALIER (Ceintures) demande l'amélioration des vigies pour les Agents de trains et la suppression des vieilles vigies. De son côté, BONNAMY serait d'accord qu'on étudie un système uniforme pour tous les Réseaux.

HESSBOIS (Est) et BISSENIER (P.-O.) traitent la même question et parlent aussi du freinage.

Sur la proposition de MONTALS, les Agents des trains présents au Congrès se réuniront avec CHEVALIER pour mettre au point la question.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition de MONTALS, mais à l'unanimité.

Le Congrès adopte la proposition

par le Syndicat A. L. donnant la liste des divers Services Annexes (Syndicats de Réseaux, Fédéraux, Confédérés) dont les syndiqués peuvent bénéficier grâce au Syndicat, serait à éditer. Le Congrès engage les Bureaux des Unions de Réseaux ne faisant pas encore bénéficier leurs adhérents de l'Assurance accident à mettre cette question à l'étude le plus rapidement possible.

Mais pour que ce travail ne soit pas en grande partie inutile, le Congrès reconnaît que :

1^{er} Il est nécessaire que tous les Syndicats, Unions de Réseaux et la Fédération travaillent en liaison étroite avec les divers Organismes Locaux, Régionaux et Nationaux de la C.F.T.C. Tous les militants de la Fédération doivent se penérer de plus en plus de cette nécessité.

2^{me} La formation générale, doctrinale, sociale des Militants doit être de plus en plus poussée. Il y a donc lieu d'envoyer les plus d'éléments possible dans les divers cercles d'étude, cours et sessions organisés par les Unions Locales et Régionales de la C.F.T.C. Dans les localités où il n'existe aucun Organisme de formation des militants, les Syndicats de Cheminots se doivent d'en provoquer la constitution.

3^{me} Un Service de documentation et de bibliographie, pour faciliter la formation individuelle, organisé par la Fédération et les Unions de Réseaux est très souhaitable. Une rubrique Le coin du militant devrait paraître régulièrement dans le Cheminot de France pour donner une argumentation solide et actuelle.

4^{me} La Fédération et les Unions de Réseaux doivent continuer de profiter de tous les Conseils et Congrès de Réseaux et Fédéraux pour étudier à la lumière de notre doctrine sociale les grandes questions à l'ordre du jour. Ces problèmes devraient faire l'objet de questionnaires-équipes permettant d'élaborer ensuite des rapports qui deviendraient dans les mains des militants de bons instruments de travail et de propagande.

5^{me} Les réunions d'études régionales des militants en vue de les documenter et s'appuyant sur les centres de propagande précités sont à recommander.

6^{me} Les jeunes sont surtout à suivre et à encourager de façon à assurer le recrutement des militants en nombre suffisant pour que notre mouvement syndical ait son avenir assuré et puisse faire face à toutes ses obligations.

7^{me} Il ne faut jamais négliger aucune occasion de démontrer aux syndiqués et les persuader qu'ils doivent faire tous les sacrifices nécessaires pour procurer aux divers Organismes syndicaux les ressources financières indispensables.

Les Agents des Trains

La parole est ensuite donnée à CHEVALIER (Ceinture) qui, au nom

de la Commission des Agents de Trains, propose le vœu suivant :

Les Agents des Trains, réunis au 1^{er} Congrès Fédéral des Cheminots de France, Demandent :

1^{er} Qu'une Commission Technique Interréseau des Agents des Trains soit formée, et qu'à chaque Congrès les questions relatives aux Agents des trains soient soumises à cette Commission;

2^{me} Après avoir examiné leurs conditions de travail, voyant combien leur sécurité est engagée par l'emploi de certaines vies et du peu d'hygiène qu'il y a à utiliser ces vies (exposition aux intempéries, manque de portes ou portes défaillantes), demandent que les trains marchandises et messageries, qui sont généralement munis du frein Westinghouse, donc nécessitant un personnel moins, soient munis de jupons en tête et en queue et que ces jupons soient chauffés.

Puisque sur les Réseaux du Nord et de l'Est, satisfaction a été donnée au Personnel sur un certain nombre de trains, les Agents des trains de tous les Réseaux demandent également que tous les trains de marchandises soient composés de la même façon.

C'est sous ce dernier titre que nous le retrouvons aujourd'hui.

En 1921, alors que sous son impulsion ce groupement était en pleine floraison et atteignait 223 membres payants, survint la création d'une Fédération dont la tendance neutre, toujours si fascinante, faillit lui donner un coup mortel en lui enlevant à la fois 150 de ses membres, puis un vent de communisme souffla violent dans la région.

En 1919 comme simple membre, il a, sans aucun titre et dès 1920, assuré dans le Groupement de Colmar, un peu tâtonnant à cette époque, la triple fonction de Président, de Secrétaire et de Trésorier.

C'est sous ce dernier titre que nous le retrouvons aujourd'hui.

En 1921, alors que sous son impulsion ce groupement était en pleine floraison et atteignait 223 membres payants, survint la création d'une Fédération dont la tendance neutre, toujours si fascinante, faillit lui donner un coup mortel en lui enlevant à la fois 150 de ses membres, puis un vent de communisme souffla violent dans la région.

En 1919 comme simple membre, il a, sans aucun titre et dès 1920, assuré dans le Groupement de Colmar, un peu tâtonnant à cette époque, la triple fonction de Président, de Secrétaire et de Trésorier.

C'est sous ce dernier titre que nous le retrouvons aujourd'hui.

En 1921, alors que sous son impulsion ce groupement était en pleine floraison et atteignait 223 membres payants, survint la création d'une Fédération dont la tendance neutre, toujours si fascinante, faillit lui donner un coup mortel en lui enlevant à la fois 150 de ses membres, puis un vent de communisme souffla violent dans la région.

En 1919 comme simple membre, il a, sans aucun titre et dès 1920, assuré dans le Groupement de Colmar, un peu tâtonnant à cette époque, la triple fonction de Président, de Secrétaire et de Trésorier.

C'est sous ce dernier titre que nous le retrouvons aujourd'hui.

En 1921, alors que sous son impulsion ce groupement était en pleine floraison et atteignait 223 membres payants, survint la création d'une Fédération dont la tendance neutre, toujours si fascinante, faillit lui donner un coup mortel en lui enlevant à la fois 150 de ses membres, puis un vent de communisme souffla violent dans la région.

En 1919 comme simple membre, il a, sans aucun titre et dès 1920, assuré dans le Groupement de Colmar, un peu tâtonnant à cette époque, la triple fonction de Président, de Secrétaire et de Trésorier.

C'est sous ce dernier titre que nous le retrouvons aujourd'hui.

En 1921, alors que sous son impulsion ce groupement était en pleine floraison et atteignait 223 membres payants, survint la création d'une Fédération dont la tendance neutre, toujours si fascinante, faillit lui donner un coup mortel en lui enlevant à la fois 150 de ses membres, puis un vent de communisme souffla violent dans la région.

En 1919 comme simple membre, il a, sans aucun titre et dès 1920, assuré dans le Groupement de Colmar, un peu tâtonnant à cette époque, la triple fonction de Président, de Secrétaire et de Trésorier.

C'est sous ce dernier titre que nous le retrouvons aujourd'hui.

En 1921, alors que sous son impulsion ce groupement était en pleine floraison et atteignait 223 membres payants, survint la création d'une Fédération dont la tendance neutre, toujours si fascinante, faillit lui donner un coup mortel en lui enlevant à la fois 150 de ses membres, puis un vent de communisme souffla violent dans la région.

En 1919 comme simple membre, il a, sans aucun titre et dès 1920, assuré dans le Groupement de Colmar, un peu tâtonnant à cette époque, la triple fonction de Président, de Secrétaire et de Trésorier.

C'est sous ce dernier titre que nous le retrouvons aujourd'hui.

En 1921, alors que sous son impulsion ce groupement était en pleine floraison et atteignait 223 membres payants, survint la création d'une Fédération dont la tendance neutre, toujours si fascinante, faillit lui donner un coup mortel en lui enlevant à la fois 150 de ses membres, puis un vent de communisme souffla violent dans la région.

En 1919 comme simple membre, il a, sans aucun titre et dès 1920, assuré dans le Groupement de Colmar, un peu tâtonnant à cette époque, la triple fonction de Président, de Secrétaire et de Trésorier.

C'est sous ce dernier titre que nous le retrouvons aujourd'hui.

En 1921, alors que sous son impulsion ce groupement était en pleine floraison et atteignait 223 membres payants, survint la création d'une Fédération dont la tendance neutre, toujours si fascinante, faillit lui donner un coup mortel en lui enlevant à la fois 150 de ses membres, puis un vent de communisme souffla violent dans la région.

En 1919 comme simple membre, il a, sans aucun titre et dès 1920, assuré dans le Groupement de Colmar, un peu tâtonnant à cette époque, la triple fonction de Président, de Secrétaire et de Trésorier.

C'est sous ce dernier titre que nous le retrouvons aujourd'hui.

En 1921, alors que sous son impulsion ce groupement était en pleine floraison et atteignait 223 membres payants, survint la création d'une Fédération dont la tendance neutre, toujours si fascinante, faillit lui donner un coup mortel en lui enlevant à la fois 150 de ses membres, puis un vent de communisme souffla violent dans la région.

En 1919 comme simple membre, il a, sans aucun titre et dès 1920, assuré dans le Groupement de Colmar, un peu tâtonnant à cette époque, la triple fonction de Président, de Secrétaire et de Trésorier.

C'est sous ce dernier titre que nous le retrouvons aujourd'hui.

En 1921, alors que sous son impulsion ce groupement était en pleine floraison et atteignait 223 membres payants, survint la création d'une Fédération dont la tendance neutre, toujours si fascinante, faillit lui donner un coup mortel en lui enlevant à la fois 150 de ses membres, puis un vent de communisme souffla violent dans la région.

En 1919 comme simple membre, il a, sans aucun titre et dès 1920, assuré dans le Groupement de Colmar, un peu tâtonnant à cette époque, la triple fonction de Président, de Secrétaire et de Trésorier.

C'est sous ce dernier titre que nous le retrouvons aujourd'hui.

En 1921, alors que sous son impulsion ce groupement était en pleine floraison et atteignait 223 membres payants, survint la création d'une Fédération dont la tendance neutre, toujours si fascinante, faillit lui donner un coup mortel en lui enlevant à la fois 150 de ses membres, puis un vent de communisme souffla violent dans la région.

En 1919 comme simple membre, il a, sans aucun titre et dès 1920, assuré dans le Groupement de Colmar, un peu tâtonnant à cette époque, la triple fonction de Président, de Secrétaire et de Trésorier.

C'est sous ce dernier titre que nous le retrouvons aujourd'hui.

En 1921, alors que sous son impulsion ce groupement était en pleine floraison et atteignait 223 membres payants, survint la création d'une Fédération dont la tendance neutre, toujours si fascinante, faillit lui donner un coup mortel en lui enlevant à la fois 150 de ses membres, puis un vent de communisme souffla violent dans la région.

En 1919 comme simple membre, il a, sans aucun titre et dès 1920, assuré dans le Groupement de Colmar, un peu tâtonnant à cette époque, la triple fonction de Président, de Secrétaire et de Trésorier.

C'est sous ce dernier titre que nous le retrouvons aujourd'hui.

En 1921, alors que sous son impulsion ce groupement était en pleine floraison et atteignait 223 membres payants, survint la création d'une Fédération dont la tendance neutre, toujours si fascinante, faillit lui donner un coup mortel en lui enlevant à la fois 150 de ses membres, puis un vent de communisme souffla violent dans la région.

En 1919 comme simple membre, il a, sans aucun titre et dès 1920, assuré dans le Groupement de Colmar, un peu tâtonnant à cette époque, la triple fonction de Président, de Secrétaire et de Trésorier.

C'est sous ce dernier titre que nous le retrouvons aujourd'hui.

En 1921, alors que sous son impulsion ce groupement était en pleine floraison et atteignait 223 membres payants, survint la création d'une Fédération dont la tendance neutre, toujours si fascinante, faillit lui donner un coup mortel en lui enlevant à la fois 150 de ses membres, puis un vent de communisme souffla violent dans la région.

En 1919 comme simple membre, il a, sans aucun titre et dès 1920, assuré dans le Groupement de Colmar, un peu tâtonnant à cette époque, la triple fonction de Président, de Secrétaire et de Trésorier.

C'est sous ce dernier titre que nous le retrouvons aujourd'hui.

En 1921, alors que sous son impulsion ce groupement était en pleine floraison et atteignait 223 membres payants, survint la création d'une Fédération dont la tendance neutre, toujours si fascinante, faillit lui donner un coup mortel en lui enlevant à la fois 150 de ses membres, puis un vent de communisme souffla violent dans la région.

En 1919 comme simple membre, il a, sans aucun titre et dès 1920, assuré dans le Groupement de Colmar, un peu tâtonnant à cette époque, la triple fonction de Président, de Secrétaire et de Trésorier.

C'est sous ce dernier titre que nous le retrouvons aujourd'hui.

En 1921, alors que sous son impulsion ce groupement était en pleine floraison et atteignait 223 membres payants, survint la création d'une Fédération dont la tendance neutre, toujours si fascinante, faillit lui donner un coup mortel en lui enlevant à la fois 150 de ses membres, puis un vent de communisme souffla violent dans la région.

En 1919 comme simple membre, il a, sans aucun titre et dès 1920, assuré dans le Groupement de Colmar, un peu tâtonnant à cette époque, la triple fonction de Président, de Secrétaire et de Trésorier.

C'est sous ce dernier titre que nous le retrouvons aujourd'hui.

En 1921, alors que sous son impulsion ce groupement était en pleine floraison et atteignait 223 membres payants, survint la création d'une Fédération dont la tendance neutre, toujours si fascinante, faillit lui donner un coup mortel en lui enlevant à la fois 150 de ses membres, puis un vent de communisme souffla violent dans la région.

En 1919 comme simple membre, il a, sans aucun titre et dès 1920, assuré dans le Groupement de Colmar, un peu tâtonnant à cette époque, la triple fonction de Président, de Secrétaire et de Trésorier.

C'est sous ce dernier titre que nous le retrouvons aujourd'hui.

En 1921, alors que sous son impulsion ce groupement était en pleine floraison et atteignait 223 membres payants, survint la création d'une Fédération dont la tendance neutre, toujours si fascinante, faillit lui donner un coup mortel en lui enlevant à la fois 150 de ses membres, puis un vent de communisme souffla violent dans la région.

En 1919 comme simple membre, il a, sans aucun titre et dès 1920, assuré dans le Groupement de Colmar, un peu tâtonnant à cette époque, la triple fonction de Président, de Secrétaire et de Trésorier.

C'est sous ce dernier titre que nous le retrouvons aujourd'hui.

En 1921, alors que sous son impulsion ce groupement était en pleine floraison et atteignait 223 membres payants, survint la création d'une Fédération dont la tendance neutre, toujours si fascinante, faillit lui donner un coup mortel en lui enlevant à la fois 150 de ses membres, puis un vent de communisme souffla violent dans la région.

En 1919 comme simple membre, il a, sans aucun titre et dès 1920, assuré dans le Groupement de Colmar, un peu tâtonnant à cette époque, la triple fonction de Président, de Secrétaire et de Trésorier.

C'est sous ce dernier titre que nous le retrouvons aujourd'hui.

En 1921, alors que sous son impulsion ce groupement était en pleine floraison et atteignait 223 membres payants, survint la création d'une Fédération dont la tendance neutre, toujours si fascinante, faillit lui donner un coup mortel en lui enlevant à la fois 150 de ses membres, puis un vent de communisme souffla violent dans la région.

En 1919 comme simple membre, il a, sans aucun titre et dès 1920, assuré dans le Groupement de Colmar, un peu tâtonnant à cette époque, la triple fonction de Président, de Secrétaire et de Trésorier.

C'est sous ce dernier titre que nous le retrouvons aujourd'hui.

En 1921, alors que sous son impulsion ce groupement était en pleine floraison et atteignait 223 membres payants, survint la création d'une Fédération dont la tendance neutre, toujours si fascinante, faillit lui donner un coup mortel en lui enlevant à la fois 150 de ses membres, puis un vent de communisme souffla violent dans la région.

En 1919 comme simple membre, il a, sans aucun titre et dès 1920, assuré dans le Groupement de Colmar, un peu tâtonnant à cette époque, la triple fonction de Président, de Secrétaire et de Trésorier.

C'est sous ce dernier titre que nous le retrouvons aujourd'hui.

En 1921, alors que sous son impulsion ce groupement était en pleine floraison et atteignait 223 membres payants, survint la création d'une Fédération dont la tendance neutre, toujours si fascinante, faillit lui donner un coup mortel en lui enlevant à la fois 150 de ses membres, puis un vent de communisme souffla violent dans la région.

En 1919 comme simple membre, il a, sans aucun titre et dès 1920, assuré dans le Groupement de Colmar, un peu tâtonnant à cette époque, la triple fonction de Président, de Secrétaire et de Trésorier.

C'est sous ce dernier titre que nous le retrouvons aujourd'hui.

En 1921, alors que sous son impulsion ce groupement était en pleine floraison et atteignait 223 membres payants, survint la création d'une Fédération dont la tendance neutre, toujours si fascinante, faillit lui donner un coup mortel en lui enlevant à la fois 150 de ses membres, puis un vent de communisme souffla violent dans la région.

La Vie Fédérale

Bureau Fédéral

Réunion du 11 avril

Présents : MONTALS, BURTE, Mme BERDIN, Mme TRICOIT, BONNAMY, DARNET, DRACH, GARNIER, GILLET, GUYON, LABONNE, MORANNE.

commun en vue du Conseil Fédéral d'Octobre. Séance levée à 20 heures.

Réunion du 25 avril

Présents : MONTALS, BURTE, Mme CRENELET et BERDIN, Mme TRICOIT, BONNAMY, DARNET, DRACH, GARNIER, GILLET, GUYON, LABONNE, MORANNE.

Excuse : GARNIER.

MONTALS donne lecture d'une lettre du Syndicat A.-L. relative à la tenue du Congrès annuel. La désignation des représentants de la Fédération à ce Congrès aura lieu ultérieurement.

Nouvelle lecture est faite de la lettre destinée à la Fédération Allemande, dont le texte est adopté.

La Fédération Internationale sera représentée à notre Congrès par son Président et son Secrétaire Général.

Quelques articles sur le problème des Chemins de Fer ont paru dans l'Homme Libre. La Fédération signalera à la Direction de ce Journal l'intérêt porté par nos militants aux conclusions des articles.

RENARD, agent dévoué, vient grossir le nombre des Cheminots tombés en martyrs au champ d'honneur du travail. Il meurt victime de la compression à laquelle se livrent les Compagnies à l'égard surtout du personnel d'exécution.

Le 27 mars, le poste de débâchement où travaillait notre camarade était équipé en 2/8 au lieu de 3/8. Restaient en service de 3/8 les Chefs de Service, Chefs et Sous-Chefs de Manoeuvres et Aiguilleurs. De 12 h. à 15 h. 30, ceux-ci restaient seuls pour exécuter certains mouvements, tels que passages des trains d'un plan à un autre, freinages de trains, etc.

C'est au cours d'une de ces dernières manœuvres que RENARD fut la victime de l'accident qui lui causa des blessures graves qu'il devait succomber moins d'un mois après.

Les fleurs qu'est venu jeter sur sa tombe M. l'Inspecteur Divisionnaire ont pu être un adoucissement à la douleur de la famille. Elles viennent trop tard, malheureusement. Mieux aurait valu rebâtir le Service comme antérieurement au 27 mars. La sécurité y gagnerait, car la compression n'était pas passée là hier, nous n'aurions pas un mort à pleurer aujourd'hui.

DRACH est chargé du contrôle général au Congrès.

Certains Syndicats locaux ont reçu des Syndicats Unitaires des propositions d'action commune en vue des manifestations du 1^{er} Mai. Nous avons répondu par un refus catégorique.

La prochaine réunion du Comité Central Interfédéral d'action est fixée au 2 Mai.

DRACH est chargé du contrôle général au Congrès.

Séance levée à 20 h. 10.

Réunion du 18 avril

Présents : MONTALS, BURTE, GARNIER, Mme TRICOIT, Mme BERDIN, LABONNE, GUYON, MORANNE, GILLET, DRACH.

Excuses : BONNAMY, DARNET. Lecture est donnée de l'éditorial du prochain Cheminot de France. Adopté.

MONTALS donne également lecture de la lettre adressée au Président de la Fédération des Cheminots Chrétiens Allemands. Adoptée. Le Bureau décide que la copie de cette lettre et de l'article à laquelle elle répond, sera adressée aux Syndicats et Unions de Réseau.

GARNIER est chargé de se mettre en rapport avec un Parlementaire pour faire préciser publiquement la pensée du législateur, en ce qui concerne le libre choix du Docteur, porté au Rectificatif de la Loi des Assurances Sociales.

Le Bureau désigne ensuite les Commissaires chargés de la vérification des pouvoirs, au Congrès.

Il décide ensuite de laisser le Congrès prendre ses responsabilités en ce qui concerne le Comité d'Entente. Les membres du Bureau n'étant solidaires que pour l'action passée ou en cours. Ceux d'entre eux qui le jugeront utile pourront dorénavant en leur nom personnel, en ce qui concerne l'action future.

Mme BERDIN demande que la Fédération reprenne à son compte les vœux de la Commission Féminine.

Après examen, le Bureau décide que Mme BERDIN en donnera lecture après le Rapport Moral. MONTALS proposera alors que le Bureau Fédéral et la Commission Féminine étudient la question en

réponse à la Foire de Paris.

Séance levée à 20 h. 10, après expédition des affaires courantes.

La Vie Syndicale

Réseau Est

Assurance Accidents

Deux de nos adhérents viennent d'être victimes d'accidents mortels au travail, nos camarades RENARD, I'ss-Is-sur-Tille et GARNIER, de Luneville, tous deux mariés, pères de famille.

Au risque de passer pour des agents de publicité en faveur des Compagnies d'Assurances, nous nous écrivons : Camarades, pensez à ceux qu'une brusque disparition priverait de votre soutien.

Dans ces pénibles circonstances, ceux qui restent ont grand besoin d'argent, pensez à eux et faites le geste de solidarité qui leur garantira l'avenir pendant quelque temps.

LE BUREAU EST.

BARONCOURT

Réunion du 25 mars

Séance ouverte à 18 h. 45 ; présidence du camarade RAYANT, de Conflans-Jarry.

L'ancien secrétaire est exclu du Syndicat à l'unanimité ; il est remplacé dans ses fonctions par le camarade CHAUDOYE.

RAYANT nous explique ce que nous devons faire et ce que nous devons être pour le maintien des droits de chacun.

GUILLAUME, Président, donne ensuite lecture du Rapport Moral qui sera soumis à l'assemblée générale.

L'allocation de naissance est allouée au camarade HOLLANDER.

Séance levée après le vote d'un ordre du jour faisant confiance au Bureau Est. et à la Fédération pour la défense de nos droits.

Le Secrétaire : CHAUDOYE.

EPERNAY

La vraie voie d'avenir

Nous avons déjà insisté sur le caractère matérialiste qui imprègne toute notre civilisation actuelle. Que nous nous trouvons dans le domaine National ou International, Economique ou Social, nous n'y rencontrons souvent qu'une soif d'appétits et la négation des forces de l'esprit. Il s'en est suivi — à coup sûr — un déséquilibre qui nous conduit, sinon à la ruine, du moins à l'anxiété et à une décadence générale.

Ces jours derniers, nous avions le plaisir d'entendre un prédicateur de caractère qui traitait justement ce sujet touchant directement à la Crise Economique anglaise.

Le porteur citait ces paroles de Gandhi et de son lieutenant qui rejetait à tout jamais notre civilisation parce que inspirée par d'autres motifs que ceux qui auraient été le mouvement.

Nous comprenons le vide des âmes travail, surtout parmi nos frères de travail, qui peinent avec nous toute une année et nous avons pour eux une immense et sincère compassion.

Disciples de l'amour, nous voulons travailler pour eux à changer, dans la mesure des moyens qui nous sont octroyés, la face de cette pénible situation et collaborer à la régénération d'un monde que nous voulons plus stable, mieux inspiré, en conséquence plus fécond. C'est la raison même de notre Syndicalisme.

Puissent tous nos camarades comprendre la grandeur de la tâche qui s'impose à eux.

Puissent également nos dirigeants se pencher un peu plus vers les travailleurs et les déshérités de la vie, et, à notre appel, s'il est temps encore, faire peut-être l'économie d'une révolution.

J. REGNAUD.

IS-SUR-TILLE

Le 26 Avril dernier, les adhérents du Groupe avaient la douleur de conduire à sa dernière demeure notre ami RENARD, Chef de Manoeuvres, décédé après 24 jours de souffrances, à la suite d'un accident de Service, à l'âge de 46 ans.

Nombrieux étaient ceux qui avaient tenu à rendre les derniers devoirs à notre malheureux camarade.

Que cette marque de sympathie puisse être un réconfort à la douleur de sa veuve et de son fils à qui nous adressons nos sincères condoléances.

RENARD, agent dévoué, vient grossir le nombre des Cheminots tombés en martyrs au champ d'honneur du travail. Il meurt victime de la compression à laquelle se livrent les Compagnies à l'égard surtout du personnel d'exécution.

Le 27 mars, le poste de débâchement où travaillait notre camarade était équipé en 2/8 au lieu de 3/8. Restaient en service de 3/8 les Chefs de Service, Chefs et Sous-Chefs de Manoeuvres et Aiguilleurs. De 12 h. à 15 h. 30, ceux-ci restaient seuls pour exécuter certains mouvements, tels que passages des trains d'un plan à un autre, freinages de trains, etc.

C'est au cours d'une de ces dernières manœuvres que RENARD fut la victime de l'accident qui lui causa des blessures graves qu'il devait succomber moins d'un mois après.

Les fleurs qu'est venu jeter sur sa tombe M. l'Inspecteur Divisionnaire ont pu être un adoucissement à la douleur de la famille. Elles viennent trop tard, malheureusement. Mieux aurait valu rebâtir le Service comme antérieurement au 27 mars. La sécurité y gagnerait, car la compression n'était pas passée là hier, nous n'aurions pas un mort à pleurer aujourd'hui.

En terminant, Gaston BURTE nous a invité au banquet qui sera organisé par un réveillon de la Fête de l'Unité.

Le Secrétaire d'Entente fait l'objet d'un exposé très intéressant et que tous nos camarades retiendront. Nous voudrions que tous les Cheminots comprennent son but et se souviennent que seule une Organisation puissante a refusé de participer à cette action.

Le Secrétaire d'Entente fait l'objet d'un exposé très intéressant et que tous nos camarades retiendront. Nous voudrions que tous les Cheminots comprennent son but et se souviennent que seule une Organisation puissante a refusé de participer à cette action.

Le Secrétaire d'Entente fait l'objet d'un exposé très intéressant et que tous nos camarades retiendront. Nous voudrions que tous les Cheminots comprennent son but et se souviennent que seule une Organisation puissante a refusé de participer à cette action.

Le Secrétaire d'Entente fait l'objet d'un exposé très intéressant et que tous nos camarades retiendront. Nous voudrions que tous les Cheminots comprennent son but et se souviennent que seule une Organisation puissante a refusé de participer à cette action.

Le Secrétaire d'Entente fait l'objet d'un exposé très intéressant et que tous nos camarades retiendront. Nous voudrions que tous les Cheminots comprennent son but et se souviennent que seule une Organisation puissante a refusé de participer à cette action.

Le Secrétaire d'Entente fait l'objet d'un exposé très intéressant et que tous nos camarades retiendront. Nous voudrions que tous les Cheminots comprennent son but et se souviennent que seule une Organisation puissante a refusé de participer à cette action.

Le Secrétaire d'Entente fait l'objet d'un exposé très intéressant et que tous nos camarades retiendront. Nous voudrions que tous les Cheminots comprennent son but et se souviennent que seule une Organisation puissante a refusé de participer à cette action.

Le Secrétaire d'Entente fait l'objet d'un exposé très intéressant et que tous nos camarades retiendront. Nous voudrions que tous les Cheminots comprennent son but et se souviennent que seule une Organisation puissante a refusé de participer à cette action.

Le Secrétaire d'Entente fait l'objet d'un exposé très intéressant et que tous nos camarades retiendront. Nous voudrions que tous les Cheminots comprennent son but et se souviennent que seule une Organisation puissante a refusé de participer à cette action.

Le Secrétaire d'Entente fait l'objet d'un exposé très intéressant et que tous nos camarades retiendront. Nous voudrions que tous les Cheminots comprennent son but et se souviennent que seule une Organisation puissante a refusé de participer à cette action.

Le Secrétaire d'Entente fait l'objet d'un exposé très intéressant et que tous nos camarades retiendront. Nous voudrions que tous les Cheminots comprennent son but et se souviennent que seule une Organisation puissante a refusé de participer à cette action.

Le Secrétaire d'Entente fait l'objet d'un exposé très intéressant et que tous nos camarades retiendront. Nous voudrions que tous les Cheminots comprennent son but et se souviennent que seule une Organisation puissante a refusé de participer à cette action.

Le Secrétaire d'Entente fait l'objet d'un exposé très intéressant et que tous nos camarades retiendront. Nous voudrions que tous les Cheminots comprennent son but et se souviennent que seule une Organisation puissante a refusé de participer à cette action.

Le Secrétaire d'Entente fait l'objet d'un exposé très intéressant et que tous nos camarades retiendront. Nous voudrions que tous les Cheminots comprennent son but et se souviennent que seule une Organisation puissante a refusé de participer à cette action.

Le Secrétaire d'Entente fait l'objet d'un exposé très intéressant et que tous nos camarades retiendront. Nous voudrions que tous les Cheminots comprennent son but et se souviennent que seule une Organisation puissante a refusé de participer à cette action.

Le Secrétaire d'Entente fait l'objet d'un exposé très intéressant et que tous nos camarades retiendront. Nous voudrions que tous les Cheminots comprennent son but et se souviennent que seule une Organisation puissante a refusé de participer à cette action.

Le Secrétaire d'Entente fait l'objet d'un exposé très intéressant et que tous nos camarades retiendront. Nous voudrions que tous les Cheminots comprennent son but et se souviennent que seule une Organisation puissante a refusé de participer à cette action.

Le Secrétaire d'Entente fait l'objet d'un exposé très intéressant et que tous nos camarades retiendront. Nous voudrions que tous les Cheminots comprennent son but et se souviennent que seule une Organisation puissante a refusé de participer à cette action.

Le Secrétaire d'Entente fait l'objet d'un exposé très intéressant et que tous nos camarades retiendront. Nous voudrions que tous les Cheminots comprennent son but et se souviennent que seule une Organisation puissante a refusé de participer à cette action.

Le Secrétaire d'Entente fait l'objet d'un exposé très intéressant et que tous nos camarades retiendront. Nous voudrions que tous les Cheminots comprennent son but et se souviennent que seule une Organisation puissante a refusé de participer à cette action.

Le Secrétaire d'Entente fait l'objet d'un exposé très intéressant et que tous nos camarades retiendront. Nous voudrions que tous les Cheminots comprennent son but et se souviennent que seule une Organisation puissante a refusé de participer à cette action.

Le Secrétaire d'Entente fait l'objet d'un exposé très intéressant et que tous nos camarades retiendront. Nous voudrions que tous les Cheminots comprennent son but et se souviennent que seule une Organisation puissante a refusé de participer à cette action.

Le Secrétaire d'Entente fait l'objet d'un exposé très intéressant et que tous nos camarades retiendront. Nous voudrions que tous les Cheminots comprennent son but et se souviennent que seule une Organisation puissante a refusé de participer à cette action.

Le Secrétaire d'Entente fait l'objet d'un exposé très intéressant et que tous nos camarades retiendront. Nous voudrions que tous les Cheminots comprennent son but et se souviennent que seule une Organisation puissante a refusé de participer à cette action.

Le Secrétaire d'Entente fait l'objet d'un exposé très intéressant et que tous nos camarades retiendront. Nous voudrions que tous les Cheminots comprennent son but et se souviennent que seule une Organisation puissante a refusé de participer à cette action.

Le Secrétaire d'Entente fait l'objet d'un exposé très intéressant et que tous nos camarades retiendront. Nous voudrions que tous les Cheminots comprennent son but et se souviennent que seule une Organisation puissante a refusé de participer à cette action.

Le Secrétaire d'Entente fait l'objet d'un exposé très intéressant et que tous nos camarades retiendront. Nous voudrions que tous les Cheminots comprennent son but et se souviennent que seule une Organisation puissante a refusé de participer à cette action.

Le Secrétaire d'Entente fait l'objet d'un exposé très intéressant et que tous nos camarades retiendront. Nous voudrions que tous les Cheminots comprennent son but et se souviennent que seule une Organisation puissante a refusé de participer à cette action.

Le Secrétaire d'Entente fait l'objet d'un exposé très intéressant et que tous nos camarades retiendront. Nous voudrions que tous les Cheminots comprennent son but et se souviennent que seule une Organisation puissante a refusé de participer à cette action.

Le Secrétaire d'Entente fait l'objet d'un exposé très intéressant et que tous

BOURDAAS apportera, à ce sujet, toutes précisions.

Roger LAFOURCADE.

BEZIERS

Réunion du 11 mai 1933

Siège : 3, rue Général-Crouzat.

Séance ouverte à 21 heures par FORNER devant une belle assistance.

En l'absence de CASANOVA, délégué à la réunion des Actionnaires, le Secrétaire donne lecture du compte rendu de cette assemblée, où l'accueil fait à notre délégué a été des plus chaleureux.

FORNER, délégué au Congrès Fédéral, nous fait part des différentes questions qui y ont été traitées et l'impression rapportée par notre Président est que notre Fédération est en de bonnes mains, et que notre Union Midi ne fait que prospérer de plus en plus.

Le nom de tous, PRADELLE remercie notre Président de tout le dévouement qu'il apporte à la bonne marche de notre Syndicat.

À la demande d'un camarade, nous rappelons aux Agents régis par O. N. 530, qu'ils peuvent demander, pour leurs beaux-parents qui habitent une autre résidence, 1/2 tarif pour venir les voir.

De nouvelles adhésions sont enregistrées.

Seance levée à 22 heures.

Le Secrétaire : ROUMIEU.

CARCASSONNE

Siège : 32, rue du Port.

Les Syndiqués réunis le 9 mai à la Bourse du Travail, après avoir entendu le compte rendu financier, fait par le Camarade BERGE, Trésorier, et la lecture du cahier de revendications établi par le Comité Intersyndical de Carcassonne, font confiance à la Fédération pour le maintien des droits acquis ainsi que pour l'aboutissement de nos justes revendications.

Fait encourageant. Les Camarades nombreux à cette réunion, nous ont fait prêter de nouvelles adhésions qui vont être obtenues sous peu.

Le Secrétaire de séance : GARRIGOUX.

TONNEINS

Réunion du 5 mai

Les Cheminots du Syndicat de Tonneins, réunis en assemblée générale le vendredi 5 mai, après avoir entendu le compte rendu du Congrès de Paris par leur délégué DUPRAT et les explications du camarade TOURNIÉ, protestent énergiquement contre toute baisse de Salaire, et le nouveau régime des Facultés de Circulation, demandant la mise en application de la Semaine de 40 heures seul remède efficace pour parer à la Crise de chômage qui, en ce moment, sévit sur notre pays. Font confiance à leur Fédération pour faire aboutir toutes leurs revendications.

Le Secrétaire : A. DUPRAT.

Réseau Nord

ACTIONNARIAT SYNDICAL

L'Assemblée Générale des Actionnaires de la Compagnie a eu lieu le vendredi 28 avril. Le représentant de la Caisse d'Actionnariat a donné lecture de la déclaration ci-dessous :

Messieurs,

C'est au nom de la Caisse d'Actionnariat du Syndicat Professionnel des Cheminots du Réseau du Nord que je prends la parole.

Cette Caisse a à sa disposition depuis 1922 les petites économies du Personnel affilié à son Syndicat ce qui lui a permis l'achat de 300 actions.

Depuis deux années spécialement, cette Caisse se préoccupe du problème des Cheminots de Fer et étudie chaque jour les réformes à apporter à l'Organisme auquel elle a confié les fonds de ses mandatants, dans le but de contribuer au rétablissement d'une situation qui, pour nous, n'est pas irrévocablement compromise par les progrès de l'automobile ou par une crise économique dont nous dénonçons le caractère abnormal.

Consequence forcée d'une politique économique d'après guerre, oubliée de tout esprit de justice sociale et tout entière orientée par la recherche du profit personnel et immédiat, la crise n'est pour nous que le passage difficile, mais inétabile, qui mène à la santé sociale.

Dès lors, si des sacrifices sont aujourd'hui nécessaires pour hâter le retour à cette période de stabilisation, il nous paraît devoir être demandés à ceux qui ont amplement et exclusivement profité de l'apparente prospérité née de l'inflation et non pas à ceux dont les Salaires, toujours en retard sur le coût réel de la vie, n'ont jamais atteint et n'atteignent pas encore dans bien des cas, le niveau équitable.

D'ailleurs, d'après les termes dont s'est servi le Rapport du Conseil d'Administration pour nous parler de la Baisse des Salaires des Cheminots du Nord Belge, nous concluons à l'intention bien arrêtée du Conseil de n'avoir pas à recourir sur le Nord Français à une aussi périlleuse mesure que les intérêts ressentiraient comme une grave injustice, après les très importantes compressions de Personnel dont le rapport a également fait mention.

Nous reportant au désir formulé l'an dernier par Monsieur le Président dans la réponse qu'il voulut bien nous faire, nous pensons que, plus que jamais, pour réaliser les mesures nécessaires, l'Union de tous est indispensable et fidèle à l'esprit de justice et de collaboration qui a marqué sa création, notre Caisse d'Actionnariat persiste à penser que des économies massives peuvent améliorer la situation générale des Réseaux si ces derniers veulent procéder aux études préalables en liaison intime avec le Personnel et notamment avec le Syndicat dont elle dépend.

Ces Cheminots se déclarent partisans de mesures qui se justifient par leur caractère général et impersonnel, mais hostiles à tout ce qui s'inspirera d'un esprit partisane et discrimination fait *intuitu persona*. Notamment les mises à la Retraite qui peuvent être rendues nécessaires par la situation financière et la réduction du trafic doivent, à notre sens, être décidées en vertu d'une règle générale sans autres atténuations que celles qui peuvent être justifiées par l'état réel de la famille de l'agent. Nous estimons que le nombre des enfants à charge doit être pris en considération pour retarder l'heure du départ à la Retraite de vieux serviteurs de la Compagnie, mais en sens inverse, que celle-ci pourrait être avancée pour ceux des employés dont la femme jouit d'un Salaire d'une Pension ou d'une Retraite dans des conditions améliorées et à n'importe quel âge. La Compagnie ouvrirait sans doute à de nombreuses femmes employées, le Chemin du retour au foyer, retour qui nous paraît moralement si dérisoire.

LE BUREAU NORD.

De la réorganisation !... oui, mais avec méthode

Depuis que l'on cause de déficit, nous attendons en vain qu'une solution interviene en faveur des Cheminots de Fer. On a élaboré maints projets, dont le dernier, *Projet Panam*, attend toujours d'être mis à exécution.

Chaque fois que le Gouvernement a présenté quelque chose, les Compagnies ont fait la sourde oreille ou encore ont proposé des contre-projets non reçus.

Mais pendant ce temps, sans prendre conseil ni du Gouvernement, ni des Organisations Syndicales, elles font leur petite cuisine, réduisant, compressant, supprimant à tort et à travers.

On ne peut dire que jusqu'à présent les modifications ayant été heureuses, il semble plutôt que nos dirigeants prennent un malin plaisir à brimer le Personnel sous prétexte d'économies.

Une des dernières innovations du Réseau Nord, est la suppression de Services Régionaux d'arrondissement dans les 3 Divisions et, ce qu'il y a de plus stupide, c'est que cette suppression ne sera qu'une étape, c'est-à-dire que le Personnel de ces Arrondissements ne sera pas certain, une fois muté, de l'être définitivement. Il faudra encore recommencer lors de la prochaine étape.

Depuis quelques temps, notamment dans tous les Services de la 2^e Division, ce n'est qu'un va-et-vient continu.

C'est d'abord l'installation des M. A. S. à Paris; mutations d'office, déplacements d'Agents de tous les Centres pour la mise en route, d'où indemnités de changement de Résidence et de déplacement.

C'est ensuite l'introduction de la C. S. M. : nouvelles mutations d'office. Et aujourd'hui voici la suppression de deux Arrondissements. Réellement, les employés se demandent si cette situation va se prolonger longtemps encore.

Il serait désirable que l'on réorganise une fois pour toutes et que l'on cesse de jouer avec le personnel comme avec des pions que l'on pousse d'un bout à l'autre du réseau.

Nous réclamons de la méthode et ne voulons plus être à la merci d'un caprice d'un de nos Chefs qui, dès qu'une idée lui passe par la tête, décide d'un seul trait de plume du sort de centaines d'Agents. Et puis nous revendiquons plus que jamais, la collaboration des dirigeants avec les Organisations Syndicales. Si le Personnel doit y gagner nous pouvons affirmer que le Service n'aura rien à y perdre.

LE BUREAU NORD.

AULNOYE

Assemblée générale du 26 mars

Siège ouverte à 15 h. 30. Le Président remercie les camarades GARNIER, Président de l'Union, et Léon DELSERT, Secrétaire Général, d'avoir bien voulu nous assurer de leur concours pour cette réunion.

Lecture est donnée des Rapports Moral et Financier, lesquels sont adoptés à l'unanimité.

GARNIER nous fait ensuite un exposé sur le Syndicalisme, comment ce dernier n'est, son évolution, son but, en un mot son utilité et les bienfaits que la classe ouvrière peut tirer du Syndicat; Il termine en s'élavant contre ceux qui, par indifférence ou égoïsme, n'ont pas encore compris qu'ils étaient soldaires de leurs camarades, qu'il était leur devoir de rejoindre le Syndicat, seul leur garantie d'améliorer leur sort.

Le camarade Léon DELSERT traite ensuite la question des Salaires et Comité d'entente.

Il a été procédé au renouvellement du Bureau et des membres de la Commission pour l'exercice 1933.

Le Secrétaire de séance.

BETHUNE

Siège : 2, rue Michelin.)

Réunion du lundi 1^{er} mai

Elle a lieu au siège.

Les camarades LEPRETRE F. et BUREZ M., ont rendus compte de leur mandat au Congrès Fédéral les 28, 29 et 30 avril à Paris.

Le camarade BOURRE rend compte, également, du Congrès de l'Union Régionale du 23 avril à Lille.

À la suite de ces exposés, les camarades font confiance au Bureau Fédéral pour les vœux portés à l'ordre du Congrès Fédéral.

Le Secrétaire de séance.

HELLEMES

Siège : 1, rue Faidherbe.

Réunion mensuelle du 9 mai

Notre Camarade PAZOT, Secrétaire, ouvre la réunion en l'absence du Président excusé, et donne la parole aux délégués au XIII^e Congrès Fédéral.

Ceux-ci nous font part d'une série de résolutions exposées et qui représentent dans l'ensemble la Charte de nos revendications. Ces résolutions feront l'objet d'une étude à chaque réunion.

Nous applaudissons les félicitations adressées à notre camarade MARNIER qui, délégué au XIII^e Congrès, a provoqué la constitution à Paris d'un Comité Technique Interréseau des Agents des trains.

À sa demande, il est décidé qu'une réunion prochaine de propagande aura lieu à Sallat. Séance est levée à 22 h. 30.

Notre camarade Maurice MIGNOT, 41, rue Zola, à Hellemes, leur fera bon accueil. Au Congrès de l'Union Régionale des Syndicats Libres du Nord, qui a eu lieu le 28 avril à Lille, assistaient nos camarades M. GUILBERT, TOULLOTTE, BASIER, JONCKIERE, LECAT, HUMEZ, L. VIELLEFON, et COUPEZ, heureux de se trouver parmi les autres Syndicats Libres. Il est toujours nécessaire de se faire connaître.

Le Syndicat a donné mandat à ses amis VIELLEFON, DEVEREY, HEQUET, COUPEZ, MME COUPEZ, SERURIER, HUMEZ, LECAT, GUILBERT, JONCKIERE, pour la 12^e Congrès Fédéral, à Paris. C'est ainsi que nos camarades prirent part aux séances des vendredis, samedi et dimanche 28, 29, 30 avril et ainsi, par leur présence, ils montrèrent la vitalité de notre Organisation et surtout la bonne camaraderie qui règne en tout.

LECAT.

LENS-AVION

Après la réalisation de l'Entente Inter-syndicale, il nous aurait paru déloyal, d'attaquer, d'une manière quelconque, nos collègues du Syndicat Unitaire et, malgré toutes les critiques, toutes les plaintes que nous aurions pu formuler à leur sujet, nous jugerions qu'il valait mieux passer sur bien des choses, l'Entente ne pouvant être secondée que si l'on sait se tolérer mutuellement.

Cependant, nous ne nous faisons aucune illusion, sur la sagesse relative et provisoire, de nos associés au Comité d'Entente.

Chasser le naturel, il revient au galop, dit le proverbe. Il faut croire que la langue démontre très sérieusement à quelques-uns qui, depuis plusieurs mois, n'avaient pu baver leurs insultes.

Or donc, un sale torchon : Le 1^{er} mai du Parti Communiste, cellule des Cheminots, part en guerre contre les Syndicats Professionnels. On s'y montre scandalisé, parce que quelques-uns d'entre eux, sont allés à une réunion de l'Union Catholique.

Qu'il y ait de plus étonnant, de trouver des Chrétiens au Syndicat Professionnel, ou des Communistes au Syndicat unitaire ? Sortis du Syndicat, n'avons-nous pas le droit d'aller où nous voulons ?

Quant à toutes les élucubrations du même papier, sur Hitler, sur le Fascisme et sur le Dictateur-cure, les Cheminots de Lens-Avion sauront apprécier s'il convient.

Il nous sied bien, Messieurs les Unitaires d'Avion, de parler de Presse pourrie et de vous poser en éducateurs de la jeunesse. Les enfants ont leur place aux pompiers rouges, dites-vous. Ils n'y liront certes pas la presse pourrie mais vous pourrez leur confier les bouquins de votre bibliothèque syndicale dont vous nous avez donné la liste dans l'Avant-Garde d'Octobre dernier, où nous avons relevé quelques titres suggestifs tels que :

Prostituée, Jour, La Garçonne, Ton corps est à tous, Béatif humain, Femme d'une nuit, Nos femmes, La fille, l'Homme, Maîtresse servante, On ne badine pas avec l'amour, Minuit place Pigalle, La femme chez les garçons, etc., etc.

Vous avez beau écrire : La bibliothèque s'est enrichie (oh ! combien), je doûte que tous vos adhérents soient satisfaits de cette destination donnée à leurs cotisations syndicales et nous ne sommes pas étonnés du tout, du peu d'empressement qu'ils mettent à vous confier leurs enfants.

Oh ! vous êtes bien fondés, d'en appeler si souvent aux Cheminots de toutes tendances. Les Cheminots de toutes tendances ont déjà jugé, de quel côté étaient la bonne et le respect de la dignité humaine.

K. CHAPRET.

PARIS-NORD

(Siège, 35, rue d'Alsace.)

Réunion du 12 mai

Séance ouverte à 18 heures. DERRAUX Georges, délégué au Congrès Fédéral rend compte de son mandat. Dans un rapport très documenté, il renseigne le Groupe sur les différentes questions traitées au cours de ce Congrès, et donne lecture des diverses émissions émis et adoptées.

Excellent impression rapportée par notre camarade, qui nous invite à prendre connaissance des divers projets élaborés par la Fédération et qui seront à notre disposition au siège.

Après étude de quelques questions, la séance est levée à 19 h. 15.

Prochaine réunion du groupe en juillet à laquelle vous, évidemment, êtes tenus d'assister plus nombreux.

Le Secrétaire de séance.

Réseau P.-O.

Au Congrès Fédéral

Le dernier Congrès Fédéral, la délégation du P. O. était, de beaucoup, plus importante que les années précédentes. Le fait méritait d'être signalé.

D'ailleurs, il nous est infiniment agréable de féliciter tous nos bons camarades qui n'ont pas hésité à passer au P. O. sans être déçus.

Quant à toutes les élucubrations de nos représentants, nous sommes ravis de leur succès.

Le P. O. a été élu à la 1^{re} séance, le 1^{er} mai, par 100 voix contre 15.

Le Secrétaire de séance.

CAHORS

Réunion du 11 février

HELIAS ouvre la séance à 20 h. 45. Les camarades LEVROT et MESPOULET, délégués au Cong

